COMMISSION FOOTBALL A EFFECTIF REDUIT (F.E.R).

Réunion du lundi 03 mars 2025



<u>Présentes/(s)</u>: Mmes RANSOU Virginie et URREGO Mariza et MM. FETOUS Lakhdar, MONNEY Valery, NOYON Joel,

<u>Assistent</u>: MM. DARDENNES Patrick, TAFININE Driss,

<u>Absents excusés</u>: Mme NAZICAL Marie-Ange et MM. AMSELLEM Emile, DIAZ Frédéric, GLAUDE Gérard, GOURDOU Jean-Philippe, LOPES Paulo, MOUSTAMID Abdou.

Ouverture de la Commission : Monsieur Le Président de la COMMISSION, Georges GRESSIEN.

ADMINISTRATIF

RAPPEL ENVOI DE COURRIERS

La commission rappelle :

- Que la F.M.I doit être préparée = La veille des rencontres sous peine de sanctions.
- -Afin que les dossiers soient traités = il est impératif de suivre les directives du District du VDM de FOOTBALL.
- -D'indiquer sur tous vos courriers officiels :
- * Le nom du club L'objet de votre demande et les références des rencontres : (CATEGORIE U6 à U13 GROUPE POULE et DATE DE LA RENCONTRE).
- *1 seul courrier ou un mail pour chaque sujet à traiter.
- Le Modes d'envoi du courrier à la Commission du Football à Effectif Réduit du District VDM DE FOOTBALL : E-mail : cfaer94@gmail.com

NB : Seuls les mails provenant des messageries officielles des clubs seront traités par le District du Val-de-Marne de FOOTBALL.

- Si non utilisation de l'application GFER 94 (Problèmes techniques uniquement) :

Les comptes-rendus des plateaux des U7/U9 sont à envoyer uniquement par Courrier postal : au District Du Val-De-Marne De Football - *131, Boulevard Des Alliés - 94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE.*

- Si utilisation de l'application GFER 94 et difficultés pour envoyer :

Les comptes rendus de plateaux (problèmes réseaux) :

- Récupérez le fichier *Pdf* créer sur le téléphone de l'éducateur (PlateauxU7.pdf ou (PlateauxU9.pdf sur Download pour un téléphone Android, sur le Cloud, s'il a été activé, ou sur Mes Documents pour IOS),
- Transférez ce fichier à cfaer94@gmail.com.
- Technique : **DRISS** : 01.55.96.11.**43** ou **HEDI** : 01.55.96.11.**42.**
- Ne pas oublier d'indiquer les noms et prénoms des joueurs et dirigeants et n° de licence :

Exemple 1 : équipe A /équipe B - U13 - Groupe ABCD du 19/03/2024. Courrier club de Numéro d'affiliation 5...... du 19/09/2024.

Objet : neutralisation de la rencontre / ou forfait avisé / ou absence ... Responsable Monsieur...Club x. Licence n°.... Pour info : la Technique Monsieur...

La Commission rappelle que la boite mail utilisée pour le Football d'animation est :

cfaer94@gmail.com

Tout courrier qui ne sera pas envoyé à cette adresse ne sera pas traité.

U12-U13

Courrier de U. S. IVRY FOOTBALL du 03/03/2025

Pris note du forfait non avisé de BONNEUIL S/MARNE C.S. alors que vous aviez donné votre accord le 18/02/2025 pour un report de cette rencontre au 01/03/2025.

Amende de 30€ pour le club de BONNEUIL S/MARNE C.S.

Courrier de LIMEIL BREVANNES A.J. du 27/01/2025

LIMEIL BREVANNES A.J./ST MAUR F. MASCULIN V.G.A. Criterium Départemental U13-1 du 25/01/2025

Reprise du dossier :

Audition de :

- M. Patrice YOKESSA de LIMEIL BREVANNES A.J.
- M. Acheraf BENCHEBANA de ST MAUR F. MASCULIN V.G.A,
- M. Steve PERASIE de LIMEIL BREVANNES A.J arbitre de la rencontre.

La Commission rappelle que les décisions arbitrales, quelles qu'elles soient, sont indiscutables et doivent être appliquées.

La Commission demande aux deux clubs de faire un match amical, devant le refus catégorique du club de LIMEIL BREVANNES A.J, elle ne peut que déplorer le manque de volonté du club de LIMEIL BREVANNES A.J de calmer les tensions.

FESTIVAL U13: 2éme TOUR DU SAMEDI 08/03/2025

Les poules sont publiées dans FOOTBALL ANIMATION LOISIR sur le Site.

Attention des modifications ont été faites suite à l'impossibilité pour le club de **LIMEIL BREVANNES A.J** de recevoir.

SAISON: 2024-2025

N°06 - JOURNAL DES AMENDES

EN FOOT D'ANIMATION (PV DU 03/03/2025)

N° AFFILIATIONS	NOMS DES CLUBS	<u>MOTIFS</u>	RENCONTRES	MONTANTS DES AMENDES
		Forfait Challenge	Challenge U11	
500004	VITRY C.A.	U11 Poule 5	2ème tour	30,00 €
			du 01/02/2025	
	CHAMPIGNY F.C.	Disqualification	Challenge U11	
510665	94	Challenge U11	2ème tour	80,00 €
		Poule 5	du 01/02/2025	
	CHEVILLY	Disqualification	Challenge U11	
516843	LA RUE ELAN	Challenge U11	2ème tour	80,00 €
		Poule 11	du 01/02/2025	
			U. S. IVRY FOOTBALL/	
	BONNEUIL	Forfait Critérium ou	BONNEUIL S/MARNE C.S.	
541437	S/MARNE C.S.	plateaux	Critérium	15,00 €
			Louis LEFEUVRE	
			du 01/03/2025	

JOURNAL DES AMENDES J.A N° 06 (PV FOOT ANIMATION 03/03/2025)

205,00€

SAISON 2024 /2025 : "ANNEXE FINANCIERE"			
U6/U7 – U8/U9 Compte rendu non-fait sur GFER94 (par club d'accueil),	20,00 €		
U6/U7 -U8/U9 Feuille non-faite sur GFER94 (par club en déplacement),	20,00 €		
U6/U7, U8/U9 et critériums U11/U13 : Forfait ou absence (par équipe),	15,00 € (par équipe		
Absence non-justifiée à une convocation,	100,00 €		
Absence aux réunions annuelles et journées de rentrée école de FOOT	100,00 €		
Non-retour des résultats et feuilles d'engagement (GFER94)			
des Challenges et Coupes dans les 48 h 00,	50,00 € (par club)		
Disqualification: 1er Tour: Festival U13, Coupes VDM FUTSAL			
(Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	50,00 € (par équipe)		
Disqualification: 2 ^{ème} Tour Challenge REGIONAL U11,	80,00 € (par équipes		
Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,			
Disqualification Finale Challenge REGIONAL U11,	120,00 € (par équipe		
Festival U13 et Coupes VDM FUTSAL,			
U10/11 GFER94 non-utilisée	50,00 € (par équipe		
U12/U13 : Feuille de match informatisée non-utilisée (F.M.I)	50,00 € (par équipe		
Forfait non-avisé 1er Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL			
(Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	15,00 € (par équipe)		
Forfait non-avisé 2ème Tour : Festival U13, Coupes VDM FUTSAL			
(Challenge MERCIER J. et LEVY J.) et Challenge Régional U11,	30,00 € (par équipe		
Forfait non-avisé aux Finales : Finale Challenge REGIONAL U11,	120,00 € (par équipe		
Festival U13 et coupes VDM FUTSAL,	l days a days		
1er forfait - U11 /U13 (par équipe),	15,00 € (par équipe		
2ème forfait - U11 / U13 (par équipe),	30,00 € (par équipe		
3ème forfait - U11 / U13 (par équipe).	50,00 € (par équipe		